

Conditions générales de ventes

Identification de la structure : Sylvie Lafaurie EIRL
Siret : 804 600 146 00018

Article 1 – Devis

Toute demande de prestation entraîne l'établissement d'un devis gratuit et sans engagement. Chaque devis est valable un mois et mentionne la description de la prestation, les tarifs, les conditions de règlement, les délais de livraison ainsi que toute condition particulière définie au préalable avec le client.

Article 2 – Commande

La signature du devis par le client accompagnée de la mention « Bon pour accord » fait office de bon de commande et vaut acceptation sans réserve des présentes Conditions Générales de Vente. La commande ne sera validée de façon définitive qu'une fois le devis signé et le paiement effectué dans son intégralité ou en 2 fois soit acompte à la commande et solde à la livraison. En cas de litige, le devis signé, les Conditions Générales de Vente et la copie des travaux exécutés constitueront la preuve de l'accord entre les deux parties.

Il appartient au client de transmettre les contenus nécessaires à son projet dans un délai fixé sur le devis et permettant de réaliser la prestation demandée. Si le client n'a pas transmis ses contenus dans les délais impartis, il sera proposé au client un report du projet en fonction du planning dont Sylvie Lafaurie EIRL dispose. Ce report ne pourra en aucun cas donner lieu à résiliation du contrat par le Client, ni à un remboursement des sommes versées.

Article 3 – Règlement

Le paiement comptant ou partiel est demandé avant l'exécution de toute commande. Aucune prestation n'est entreprise sans la réception préalable du devis signé et du paiement de la commande. En cas de travaux importants, des conditions de facturation différentes pourront être appliquées après accord entre les deux parties. Le client est libre de régler par chèque, par Paypal ou par virement bancaire.

Un paiement anticipé ne donne pas droit à un escompte.

Article 4 – Délai de rétractation

Le client dispose de quatorze (14) jours à compter de l'envoi du devis signé pour se rétracter. Sa décision n'a pas à être motivée mais il est tenu de prévenir Sylvie Lafaurie EIRL par l'envoi d'un courrier recommandé avec accusé de réception.

Article 5 – Délai d'exécution des prestations

Les prestations sont exécutées dans le délai convenu entre les parties et figurant sur le devis. Celui-ci est convenu à titre indicatif. Sylvie Lafaurie EIRL se réserve le droit de reporter le délai en cas de maladie ou motif grave après en avoir informé le client.

En cas de manque de réactivité du Client à transmettre les éléments nécessaires à la réalisation du projet ou si l'allongement du délai est dû à une transmission insuffisante ou plus longue que prévu des éléments devant être fournis par le client, Sylvie Lafaurie EIRL ne pourrait être tenue responsable du non-respect des délais annoncés.

Article 6 – Facture

Chaque prestation donne lieu à l'établissement d'une facture (TVA non applicable en vertu de l'article 293B du Code Général des Impôts). Les prix facturés sont ceux en vigueur au jour de l'enregistrement de la commande.

Article 7 – Livraison des travaux

Les travaux sont livrés sur le support préalablement convenu avec le client ainsi que par mail. Les informations indiquées par le client lors de la prise de commande engagent celui-ci. À la réception des travaux, le client dispose de 72 heures pour nous faire part d'éventuelles réserves. Passé ce délai, Sylvie Lafaurie EIRL considérera que la prestation a donné entière satisfaction au client.

Article 8 – Modifications éventuelles des travaux

Sylvie Lafaurie EIRL limitera ses services aux seuls mentionnés sur le devis. Si, au cours de l'exécution de la prestation, le client souhaite modifier ou ajouter de nouveaux travaux, un nouveau devis pourra être établi en fonction de la nature des services supplémentaires demandés.

Avant livraison de la commande, Sylvie Lafaurie EIRL fournira une maquette correspondant à une version bêta de la commande ; alors, le client aura la possibilité de demander à effectuer quelques ajustements, dans la limite de trois fois. Cette demande est à transmettre dans un délai de 72 heures à compter de la réception de la maquette. Les ajustements demandés devront être légers. Par conséquent, Sylvie Lafaurie EIRL ne modifiera en aucun cas la structure du texte ou du document réalisé. La modification ne pourra pas porter sur de nouveaux éléments, non prévus au devis ou non fournis par le client avant le début d'exécution de la prestation.

Après le délai de 72 heures susmentionné, la version définitive sera réalisée et toute nouvelle modification demandée donnera lieu à un nouveau devis et, par conséquent, à une nouvelle commande.

Article 9 – Résiliation

Toute résiliation du client pendant l'exécution du contrat doit se faire par courrier recommandé avec accusé de réception, au plus tard sept jours avant la date de livraison prévue.

Si la résiliation a lieu avant le début d'exécution de la commande et que l'annulation d'une commande ou la rupture d'un contrat intervient du fait du client et sans que celui-ci soit en mesure de prouver une faute grave, Sylvie Lafaurie EIRL conserve 20% des sommes versées par le client en dédommagement.

Si la résiliation intervient alors que la commande a déjà reçu un commencement d'exécution, les travaux effectués ne donnent lieu à aucun remboursement.

Article 10 – Responsabilité du client

Le client est responsable du contenu du Calligraphies,

Article 11 – Obligation de moyens

Sylvie Lafaurie EIRL est tenue à une obligation de moyens et non de résultat. Sylvie Lafaurie EIRL s'engage à réaliser les prestations demandées en effectuant les recherches nécessaires et en mettant en œuvre toutes les ressources à sa disposition. Si la responsabilité de Sylvie Lafaurie EIRL devait être engagée, elle serait strictement limitée au montant de la commande, et non aux conséquences de l'utilisation des travaux.

Sylvie Lafaurie EIRL se réserve la possibilité de ne pas donner suite à une demande ou d'interrompre une collaboration visant à produire ou à participer à l'élaboration de textes contraires aux bonnes mœurs ou aux lois en vigueur.

Article 12 – Propriété des travaux

Les travaux et droits d'auteur demeurent Sylvie Lafaurie EIRL jusqu'au paiement intégral par le client des sommes dues.

Article 13 – Révision des tarifs

Les prix sont exprimés en euros. Les tarifs sont libres et peuvent donc être révisés sans aucune justification. Toutefois, les tarifs définis sur le devis préalablement accepté ne sont pas modifiables. Les tarifs définis sur le devis non encore validé sont valables un mois à compter de la date d'établissement du devis.

Article 14 – Confidentialité

Sylvie Lafaurie EIRL garantit la confidentialité de toutes les informations qui lui sont communiquées dans le cadre des prestations. L'accord écrit du client est demandé avant de faire apparaître son nom, sa raison sociale et/ou le type de travaux réalisés dans nos références. En outre, et conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant. Il pourra exercer ce droit en me contactant soit par courrier postal, soit par mail. Sylvie Lafaurie EIRL s'engage à ne pas communiquer ces données à des tiers, sauf accord préalable et écrit du client.

Article 15 – Réclamations et litige

Les présentes conditions générales de vente sont soumises au droit français. En cas de non-satisfaction, le client contactera Sylvie Lafaurie EIRL dans un délai de 72 heures après la réception de la commande afin qu'une solution amiable soit recherchée. À défaut d'accord entre les parties, tout litige susceptible de s'élever entre elles sera soumis au droit français et sera de la compétence exclusive des tribunaux du ressort du siège social de Sylvie Lafaurie EIRL et ce, quel que soit le lieu de livraison des travaux.